

NORME  
INTERNATIONALE

**ISO**  
**11091**

Première édition  
1994-12-15

---

---

**Dessins de construction — Pratique en  
matière de dessins de paysages**

*Construction drawings — Landscape drawing practice*

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 11091:1994](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/647abc6d-cbb8-429f-ba59-3a394b6060a4/iso-11091-1994)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/647abc6d-cbb8-429f-ba59-3a394b6060a4/iso-11091-1994>



Numéro de référence  
ISO 11091:1994(F)

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 11091 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 10, *Dessins techniques, définition des produits et documentation y relative*, sous-comité SC 8, *Documentation de construction*.

Les annexes A et B de la présente Norme internationale sont données uniquement à titre d'information.

[ISO 11091:1994](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/647abc6d-cbb8-429f-ba59-3a394b6060a4/iso-11091-1994>

© ISO 1994

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation  
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

# Dessins de construction — Pratique en matière de dessins de paysages

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale établit les règles générales et prescrit les symboles graphiques et les représentations simplifiées à utiliser dans les dessins de paysages.

Les symboles graphiques et la représentation simplifiée sont tous deux considérés comme des conventions. Les conventions données dans les Normes internationales applicables aux dessins de paysages sont présentées dans l'annexe A.

## 2 Règles générales

L'ampleur des informations données dans les dessins de paysages dépendra du degré de précision requis par le type d'ouvrage.

Les dessins d'exécution doivent être convenablement cotés pour permettre une implantation précise.

Dans certains cas, il est souhaitable de procéder aux dernières retouches sur le terrain (par exemple position des arbres). Les dessins doivent pour ce faire être convenablement annotés.

Les niveaux existants et proposés doivent être indiqués sous forme soit de points altimétriques, soit de courbes de niveau hypsométriques, soit des deux, selon le cas. Les intervalles verticaux entre courbes et l'écartement des quadrillages dépendront des caractéristiques du site et de la nature du projet.

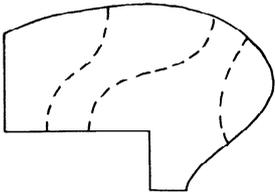
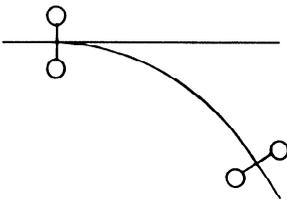
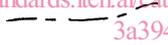
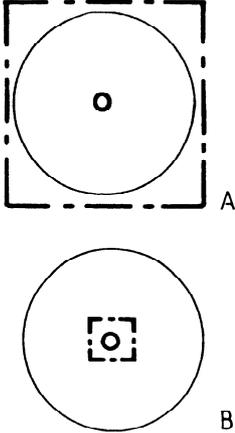
Il convient que des zones similaires apparaissant dans des dessins différents soient référencées de façon correspondante.

## 3 Conventions

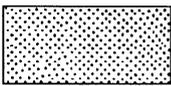
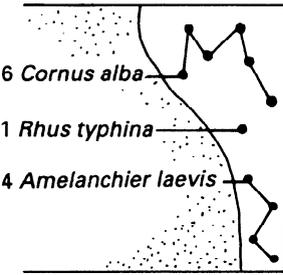
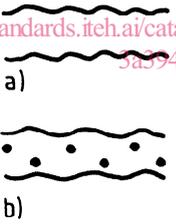
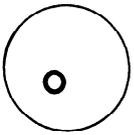
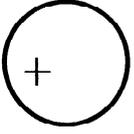
La convention (symbole graphique ou représentation simplifiée) peut, si nécessaire, être complétée par

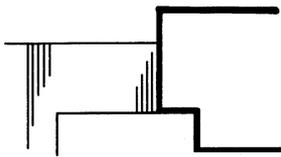
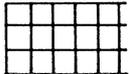
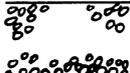
- un texte;
- des désignations ou abréviations expliquées dans le dessin ou les documents associés;
- des ajouts complémentaires fournissant d'autres renseignements.

Les conventions non normalisées doivent être expliquées dans le dessin.

Référence n°	Élément	Convention	Exemple d'application	Commentaire
3.1	Séparation parterres/herbe			Trait interrompu fin; les zones peuvent être hachurées ou ombrées
3.2	Point de tangence ou de transition			
3.3	Courbe hypsométrique (de niveau) existante	 ou		Trait continu fin ou interrompu fin
3.4	Courbe hypsométrique (de niveau) proposée			Trait continu fort En 3.3 et 3.4, la valeur numérique du niveau peut être ajoutée sur la courbe
3.5	Pas de ligne de coupe ou de remplissage			Trait mixte fin tracé à main levée
3.6	Tracé des zones à protéger			Trait mixte fort; la zone peut être hachurée ou ombrée  L'exemple d'application montre:  A = un arbre à protéger  B = un tronc à protéger
3.7	Tracé de zones d'arbustes ou de bois existantes			Trait continu fin irrégulier
3.8	Tracé de zones d'arbustes ou de bois proposées			Trait continu fort irrégulier

Référence n°	Élément	Convention	Exemple d'application	Commentaire
3.9	Zone générale à supprimer			Trait interrompu fin; ce symbole est une variante du symbole de l'ISO 7518
3.10	Remblai			Trait fin (À représenter uniquement lorsque les courbes de niveau ne sont pas utilisées) Les bords supérieur et inférieur peuvent être indiqués par des traits continus fins
3.11	Sens d'écoulement, par exemple drainage agricole, canaux d'assèchement, etc.			Trait continu fin; la flèche indique le sens d'écoulement gravitaire (ISO 4067-6)
3.12	Clôture			Traits continus forts et fins L'exemple d'application est une combinaison de 3.12 et 3.13
3.13	Échalier			Trait fort
3.14	Mur de soutènement			Traits continus forts et fins.
3.15	Empilement de plaques			Trait fort
3.16	Herbe			Peut être désigné par un texte et, dans ce cas, non ombré

Référence n°	Élément	Convention	Exemple d'application	Commentaire
3.17	Parterre			Dessins de paysages urbains seulement (voir figure A.2)
3.18	Projet d'arbustes/ de plantations			Indication possible de l'étalement  Le nombre d'espèces peut être indiqué par une annotation dans le dessin, ou un numéro de référence au plan, le tout étant relié par un trait fin  Lorsque les plantations sont nombreuses et uniformément réparties (plantes couvrantes par exemple), il n'est pas essentiel d'individualiser les espèces (voir figure A.1)
3.19	Plantes grimpantes			Les diverses espèces peuvent être reliées
3.20	Haie existante à préserver			Trait fin irrégulier
3.21	Haie proposée			Trait fort irrégulier  a) Représentation conventionnelle  b) Variante représentant l'emplacement des plantations
3.22	Arbre existant			Les cercles délimitant l'arbre et le tronc sont tracés respectivement en trait fin et en trait fort  Ces cercles doivent être dessinés à peu près à l'échelle; le diamètre du tronc doit être mesuré à 1 m au-dessus du sol
3.23	Arbre proposé			Le cercle délimitant l'arbre est tracé en trait fort et la croix en trait fin; le cercle n'est pas dessiné à l'échelle et ne délimite pas l'arbre au moment de sa plantation ou à sa maturité
3.24	Excavation pour plantation d'arbre			Carré en trait fort; diagonales en trait interrompu fin

Référence n°	Élément	Convention	Exemple d'application	Commentaire
3.25	Petits pavés			Trait fin; tracé indicatif uniquement
3.26	Gros pavés, dalles			Trait fin; tracé indicatif uniquement
3.27	Pavés ronds			Trait fin; tracé indicatif uniquement
3.28	Prise d'eau/borne			Trait fort
3.29	Signalisation			Trait plus fort; l'exemple d'application représente une signalisation fixée à deux poteaux
3.30	Luminaire, tout type			Cercle en trait fort; croix en trait fin
3.31	Luminaire + console murale			Cercle + console en trait fort; croix en trait fin
3.32	Poteau + bras + luminaire			Cercle + bras + poteau en trait fort; croix en trait fin
3.33	Bollard + luminaire bas			Cercle en trait fort; croix en trait fin

## 4 Programmation

Il convient normalement de programmer les plantations nouvelles.

Les programmes peuvent se subdiviser en arbres, arbustes et autres plantations.

Un programme de plantation peut contenir dans l'ordre indiqué ci-dessous, les informations suivantes:

- nom;
- classification/désignation;
- types de racines;
- lieu de plantation;
- quantité.

Il est possible d'y ajouter d'autres renseignements tels que hauteur, étalement, forme, coût, etc. (voir tableau 1).

Les programmes peuvent faire l'objet de feuilles séparées, ou être inclus comme information supplémentaire sur le plan de plantation. Si un programme comporte plusieurs feuilles, il est recommandé que chacune d'elles ait son propre cartouche placé sous le titre.

Tableau 1 — Programme type de plantation d'arbres

Nom	Désignation	Hauteur/ Diamètre	Racines	Lieu de plantation			Quantité	Coût unitaire	Coût total
				A1	A2	A3			
<i>Betula pendula</i> Tristis	À feuille	3,50 m/ 100 mm	Racines nues		2	3	5		
<i>Robinia</i> <i>pseudoacacia</i>	Grand standard		Racines nues	3			3		

## 5 Quadrillage modulaire

Il convient que le quadrillage modulaire, s'il est requis pour localiser les ouvrages extérieurs, couvre la totalité du site permettant ainsi d'y repérer tous les ouvrages. Les intervalles de lignes de quadrillage doivent correspondre à l'échelle du dessin.

Il est recommandé que chaque ouvrage soit localisé par une croix, orientée dans le même sens que le quadrillage, et que la position de celle-ci soit donnée par deux coordonnées ayant chacune le même nombre de chiffres, x (vers l'est) en premier et y (vers le nord) en second (voir figure 1).

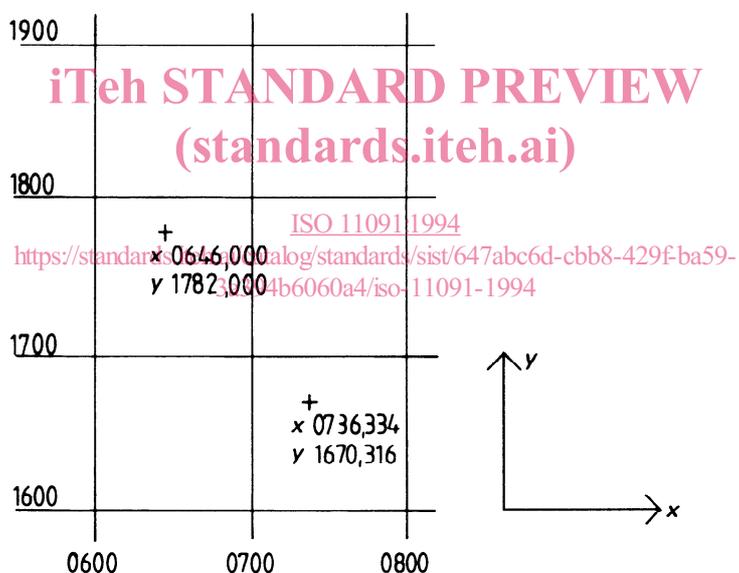
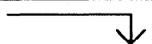
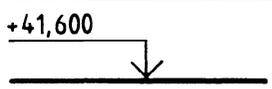
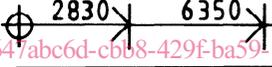
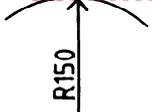
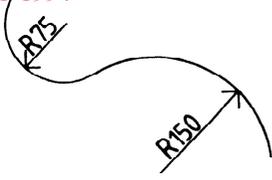
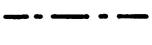
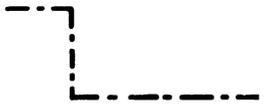
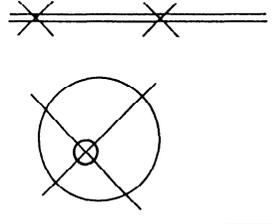
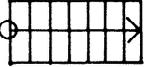
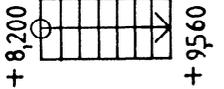


Figure 1 — Exemple de quadrillage modulaire

## Annexe A (informative)

### Conventions ISO additionnelles et exemples de dessins de paysages

#### A.1 Conventions ISO existantes sur les dessins de paysages

Référence n°	Élément	Convention	Exemple d'application	Commentaire/ Référence
A.1.1	Niveau d'origine à changer	(+0,000)	(+2,500)	ISO 129
A.1.2	Nouveau niveau	+0,000	+3,500	ISO 129
A.1.3	Niveau en coupe			ISO 129
A.1.4	Point de référence sur vue en plan			ISO 129
A.1.5	Ligne de cote unique			ISO 129
A.1.6	Cote en série			ISO 129
A.1.7	Rayon			ISO 129
A.1.8	Limite du contrat			Trait mixte plus fort (ISO 4067-6)
A.1.9	Objets existants à éliminer			ISO 7518
A.1.10	Marches/escaliers			La tête de flèche marque la contre-marche du haut; les niveaux supérieur et inférieur peuvent être indiqués, ou les marches peuvent être numérotées vers le haut à partir de 1 (ISO 7519)